

La nouvelle maison d'arrêt plutôt bien accueillie

Manuel Valls l'a annoncé lundi. La première pierre de la nouvelle maison d'arrêt sera posée en 2019, à Ifs. Chez les Ifois interrogés, cette future construction n'inquiète pas outre mesure.

Reportage

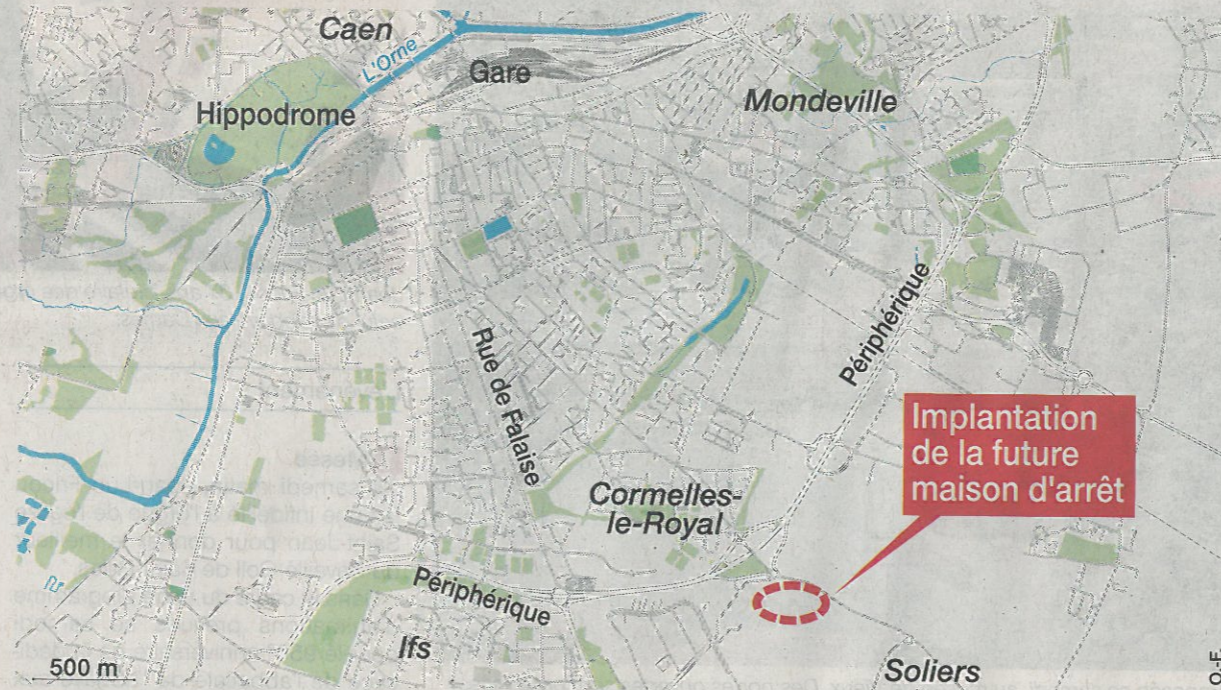
C'est pour l'instant un terrain vierge sur la route de Soliers, dans la zone industrielle Object'Ifs Sud, en bordure du périphérique. Mais d'ici quelques années, c'est sur ce terrain en dehors de la ville que sera construite la nouvelle maison d'arrêt.

Ces projets vont régulièrement de pair avec la constitution d'association d'opposants. Au contraire, dans les rues d'Ifs, l'opposition à ce projet reste très discrète, voire invisible. « Normalement, ils sont bien enfermés. On n'a pas de raisons d'avoir peur », plaisante même une Ifoise, croisée dans le centre-ville.

« J'ai vécu juste en face de la prison dans le quartier de Vennoix, à Caen. Et c'est vrai qu'il y a des contraintes à cette proximité, comme le bruit par exemple. On entendait souvent des cris. Mais là, la prison est très loin du bourg, je ne vois pas comment ça peut poser problème », raconte Françoise.

« Des conditions de détention décentes »

Même constat pour Valérie. Cela fait sept ans qu'elle habite à Ifs, et elle fait partie des plus proches voisines de la future maison d'arrêt. Sa maison est à un peu plus d'un kilomètre du site choisi pour accueillir l'établissement pénitentiaire. « On n'entendra certainement plus de sirènes, mais ce n'est pas ça qui va m'empêcher



La maison d'arrêt sera construite loin des habitations, dans la zone industrielle Object'Ifs Sud.

de dormir. Ce n'est pas comme si la prison était plantée en plein milieu de la ville, juste à côté de l'école. »

À la sortie de l'école justement, Cécilia est même plutôt heureuse de voir ce bâtiment carcéral sortir de terre. « J'ai vu plusieurs reportages sur la prison de Caen et c'est vrai qu'elle est très ancienne et vétuste. Là, au moins, ce sera quelque chose de neuf. Les prisonniers auront des conditions de détention

décentes. »

Cette nouvelle prison doit en effet contenir 550 places, avec 90 % de cellules individuelles, pour éviter la surpopulation carcérale, problème permanent de l'actuelle maison d'arrêt caennaise.

Un peu plus loin, Danièle sort acheter son pain et son journal. Quand elle parle de la nouvelle prison, elle hausse les épaules. « Il faut espérer que ça n'amène rien de mauvais.

Après, les choses sont déjà décidées, on ne peut plus vraiment intervenir. »

Des réunions d'informations organisées par la mairie d'Ifs devraient avoir lieu après les vacances d'été. Pour l'instant, les dates de ces rencontres ne sont pas encore connues.

Louise DELÉPINE



La maison d'arrêt de Caen ne devrait pas fermer tout de suite. Le nouvel établissement pourrait être terminé à l'horizon 2022.

Fusillés

Le 6 juin 1944, 87 prisonniers de l'actuelle maison d'arrêt avaient été fusillés par la Gestapo. Une stèle en leur mémoire est désormais installée à l'entrée de l'établissement pénitentiaire. Selon nos informations, elle devrait être conservée sur place, 10, rue du Général-Duparge.

Quel avenir pour l'actuelle maison d'arrêt ?

L'annonce de la construction d'une nouvelle maison d'arrêt à Ifs datant de lundi, il est encore prématuré pour se prononcer.

Reste qu'avec ses 41 000 m², la maison d'arrêt, située rue du Général-Duparge, érigée en 1899 et 1904, représente une opportunité indéniable. Sera-t-elle rasée ? C'est fort probable. Mais plusieurs scénarios sont envisageables.

Contactée, la Ville assure qu'elle

va « bien évidemment se saisir du dossier ». Un dossier au long cours en perspective dans la mesure où la construction de la nouvelle prison ne devrait pas être terminée avant 2022, voire 2023.

La Ville ajoute que, dans les années à venir, « nous souhaitons encore accueillir de nouveaux arrivants ». Des logements pourraient à nouveau fleurir dans ce quartier, situé non loin du stade d'Ornano.

La prison « aura des retombées économiques »

Trois questions à...



Michel Patard-Legendre, maire d'Ifs.

Craignez-vous une forme d'appréhension des Ifois après l'annonce de la construction d'une prison dans votre commune ?

Oui. Et elle peut être légitime. Et peut aussi concerner d'autres personnes, comme les habitants de Soliers. C'est la raison pour laquelle nous organiserons, avec le préfet, une réunion d'information après les vacances d'été. Certainement en septembre. En amont, début juillet, je participerai à une réunion de présentation du projet à « huis clos ». Après, il faut savoir, qu'à terme, les premières habitations seront situées à au moins 1 km de ce bâtiment carcéral.

Autre élément important : on ne construit pas une prison aujourd'hui comme on le faisait il y a plusieurs dizaines d'années. Par exemple, les cellules sont construites à près de 30 m des murs d'enceinte. Cela évite les parloirs sauvages entre gens de l'extérieur et détenus, ainsi que les jets d'objets divers depuis l'extérieur

comme des téléphones portables. Et donc les nuisances sonores.

Que peut-on dire sur l'état d'avancement du projet ?

C'est encore prématuré. Ce que l'on peut dire, c'est que le site retenu se trouve sur des terres agricoles privées. Cette construction nécessitera donc une expropriation. Il faudra aussi procéder au coffrage d'une conduite de gaz qui traverse le sous-sol pour des raisons de sécurité.

Quels sont les avantages d'une telle implantation pour Ifs ?

La future population carcérale sera intégrée à la population d'Ifs, soit 550 personnes de plus. Cela signifie un apport en matière de Dotation globale de fonctionnement (dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités).

Cette nouvelle maison d'arrêt aura des retombées économiques. Durant le chantier, qui débutera en 2019 pour au moins deux ans et demi, entre 200 et 350 ouvriers seront à l'ouvrage. Nous souhaitons que des entreprises locales soient associées à cette réalisation.

Il faut également savoir qu'une prison est amenée à sous-traiter dans plusieurs domaines d'activités, comme la restauration ou la blanchisserie.

Propos recueillis par Benoit LASCOUX.

« Il est plus facile d'accepter d'accueillir une entreprise de 200 personnes qu'un établissement pénitentiaire. »

Michel Patard-Legendre, maire d'Ifs.

La CGT alerte sur la surpopulation carcérale

La CGT du service pénitentiaire « insertion et probation » a réagi à l'annonce de la construction d'une nouvelle maison d'arrêt dans l'agglomération caennaise. Depuis de nombreuses années, les syndicats réclamaient la fermeture du site de la rue du Général-Duparge, à Caen, une maison d'arrêt « vétuste, surpeuplée, bricolée ».

Mais après l'annonce, la CGT craint de déchanter. « L'ouverture d'un établissement pénitentiaire crée un appel d'air ». Il faudra tout le sens des responsabilités des différents

acteurs pour que les 550 places ne soient pas dès les premières semaines transformées en 650, avec lits superposés un peu partout », rappelle le syndicat dans un communiqué, qui déplore en plus de la surpopulation carcérale, le manque de personnel à tous les étages de l'administration pénitentiaire.

Le syndicat réclame aussi que cette nouvelle maison d'arrêt soit gérée en régie publique, car « les partenariats publics-privés ont prouvé leur inefficacité et leurs coûts prohibitifs à long terme ».